



DERNIER *écroul*

BILAN
2017

RESTEZ CONN@CTÉ • WWW.MLRENNES.ORG

LE CONTEXTE

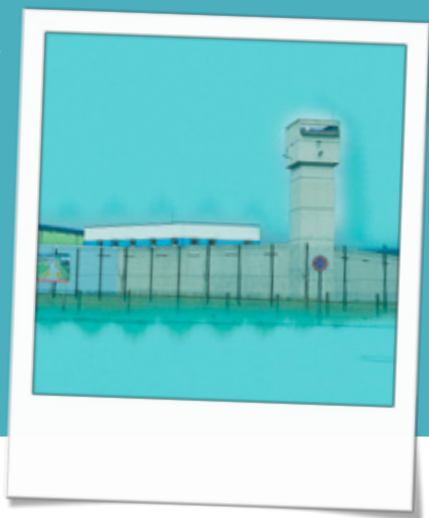
« Dernier Écrou » a été initié en janvier 2010 en cohérence avec l'ouverture du nouveau centre pénitentiaire de Vezin-Le-Coquet. Notre projet a été retenu dans le cadre des expérimentations lancées en 2009 par le Haut-commissariat à la jeunesse.

L'objectif principal était la prévention de la récidive : l'idée forte soutenue à travers cette action est que la « préparation à la sortie se prépare dès l'entrée en détention ».

L'expérimentation portait sur 24 mois au cours desquels la Mission locale du bassin d'emploi de Rennes a accompagné près de 250 jeunes. (voir bilan sur le site du Fonds Expérimentation Jeunesse www.experimentation.jeunes.gouv.fr).

Depuis la fin de cette expérimentation, le dispositif a pu perdurer grâce au concours de différentes politiques publiques :

- financement du PLIE et du Fonds Social Européen,
- financement de la Ville de Rennes,
- financement du FIPD 35,
- financement État poste « référent-justice » du 01/07/2017 au 31/12/2017 pour un mi-temps.



RAPPEL

du circuit de mise en œuvre de l'accompagnement

Depuis 2012, 311 « jeunes suivis sous main de justice » (JSSMJ) ont été accompagnés dans le dispositif et près de 700 jeunes ont été vus au moins une fois lors des permanences régulières mises en place. Ainsi, un jeune sur deux est accompagné dans le cadre spécifique du Dernier Écrou selon différents critères.

Les modalités d'accueil justifient cette part élevée :

● **« Intra muros »** : Alexis Duuvivier anime 3 permanences hebdomadaires au Centre Pénitentiaire de Vezin et intervient au Centre Pénitentiaire des femmes de Rennes 1 fois par mois.

Il intervient aussi ponctuellement avec le SPIP, milieu ouvert de Rennes dans le cadre de mesure de semi-liberté, de sursis mise à l'épreuve et/ou de suivi avec le 723-15.

● **« Extra muros »** : Alexis Duuvivier reçoit les jeunes à l'antenne de la Mission locale de Rennes-Maurepas (3 fois par semaine).

L'accompagnement dans la cadre de Dernier Écrou est « une approche globale » : la priorité est l'insertion professionnelle durable, tout en veillant à apporter des réponses à des problématiques périphériques : santé, logement, démarches administratives...

Chaque jeune est positionné par le conseiller de probation du SPIP vers l'une des 3 permanences hebdomadaires proposées par le référent Justice. À l'issue de ce premier rendez-vous, le conseiller évalue la pertinence d'intégrer le jeune dans le dispositif.

L'accompagnement se poursuit après sa levée d'écrou. La durée moyenne de l'accompagnement est de 12 mois : 6 mois en détention et 6 mois après la levée d'écrou ou en aménagement de peine.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DANS LE DERNIER ÉCROU SONT :

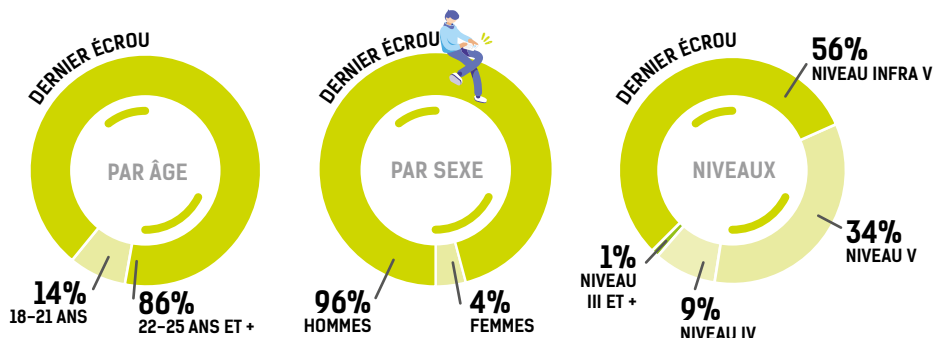
- JEUNES 18-25 ANS CONDAMNÉS (PAS DE JEUNES PRÉVENUS ET/OU EN MANDAT DE DÉPÔT)
- POSSIBILITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS POUR LES FEMMES CAR IL Y A UN QUARTIER MINEUR
- EXPÉRIMENTATION AVEC LES 15/18 ANS AU CEF DE GEVEZÉ
- DURÉE DES PEINES COMPRISE ENTRE 3 MOIS ET 24 MOIS
- RÉSIDANT RENNES MÉTROPOLÉ (PLIE)



184 jeunes accompagnés :
96% sont des hommes
52% des jeunes des quartiers rennais

En 2017, deux évolutions notables :

- une part toujours plus importante de jeunes âgés de 22 à 25 ans
- Une hausse du niveau scolaire



RÉCIT D'UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

M. B. est accompagné dans le dispositif du Dernier Écrou depuis 2015.

Il a intégré une PPI en janvier 2016 et, en parallèle, était suivi dans le cadre du placement extérieur par l'IBEP.

Sa PPI a pris fin en juillet 2016 en même temps que son aménagement de peine.

Son projet dans la vente a été validé et confirmé par ses retours de stages. Il a intégré la résidence FJT-Bourg l'Évêque. Il était également accompagné par le CDAS pour des visites médiatisées afin de voir ses deux enfants. Il a signé un CDI avec l'enseigne « Pull and Bear », mais n'a pas été retenu à l'issue de sa période d'essai. Il a cependant continué à travailler en intérim.

En janvier 2017, il a réintégré le centre pénitentiaire de Rennes-Vezin, pour une nouvelle peine de 8 mois, nous avons poursuivi l'accompagnement intra-muros pour ne pas rompre le travail entrepris. Depuis sa sortie, en septembre 2017, nous travaillons à une solution d'hébergement stable. L'emploi est l'objectif prioritaire, car il lui garantira un revenu minimum pour régler son loyer et accueillir à moyen terme ses enfants, dans des conditions confortables. Pour se faire, il multiplie les missions intérimaires et bénéficie d'un accompagnement par Buroscope, pour du « placement en emploi durable ».

Intervention au Centre Éducatif Fermé

14 JEUNES

**ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DURANT
CES 10 DERNIERS MOIS**

- 6 ont été incarcérés en cours de placement
- 2 ont débuté une prestation de mobilisation (PPI)
- 2 ont participé à la « Semaine de découverte des métiers du bâtiment » avec les Compagnons Bâtisseurs

**4 NON RENNAIS SONT SORTIS
AVEC DES LIENS ÉTABLIS AVEC
LES MISSIONS LOCALES DE LEUR VILLE
ET DES PROPOSITIONS ADAPTÉES
(COMME LA GARANTIE JEUNES).**



HUGO MOTSCHA

CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

« J'ai débuté les permanences au Centre Éducatif Fermé en avril 2017, à raison d'une demi-journée par semaine, tous les jeudis. Je rencontre prioritairement les jeunes de 16 à 18 ans, en entretien individuel. Parfois les jeunes qui vont avoir 16 ans pour lesquels les enjeux ne sont pas les mêmes du fait d'une obligation de scolarité.

« L'objectif est de faciliter et positiver leur premier contact avec une institution. »

Ma présence au sein du CEF permet d'être repéré par les mineurs et les professionnels. Je propose un accueil de proximité. L'objectif est de faciliter et positiver leur premier contact avec une institution qu'ils vont pouvoir solliciter tout au long de leur accès à l'autonomie.

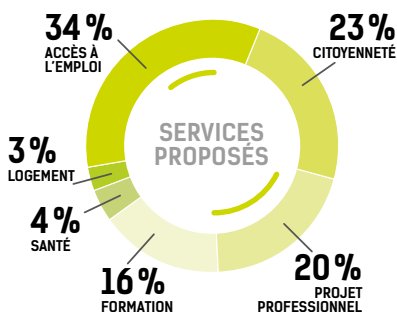
Je représente le référent unique concernant les questions d'insertion professionnelle, en appui auprès des éducateurs. Cela me permet d'observer et d'analyser l'évolution du projet de chaque jeune. »

LES SERVICES *proposés*

Une demande d'entrée en formation constitue régulièrement la première étape qui va amorcer l'accompagnement Dernier Écrou.

C'est une première étape de stabilisation avant de poursuivre vers une formation qualifiante ou la recherche d'un emploi. L'accès à l'emploi est largement représenté parmi les services proposés : il peut s'agir de conseils sur les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation), d'orientation vers des partenaires emploi (le service emploi de la Mission locale, les agences intérim), ou de positionnement sur des offres d'emploi.

Stabiliser la situation de logement est également un enjeu important à la levée d'écrou. Pour répondre à ce besoin, la Mission locale a tissé un réseau de partenaires (FJT, foyers, bailleurs).



■ NOMBRE DE PROPOSITIONS EN COURS DE DISPOSITIF

Aide financière	30	838
Information conseil	413	
Intermédiation	145	
Orientation	250	

Le FSDE, Fonds Spécifique Dernier Écrou

Le fonds est de 5000 € chaque année.

Pour la première fois depuis la mise en place du dispositif, nous avons dépensé l'intégralité du FSDE. Cette dépense s'explique principalement par la hausse du nombre de participants. Nous avons donc été contraints de solliciter le FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) au dernier trimestre, pour un montant de 1000 € et principalement sur ses aides d'urgence alimentaires.

En 2017, 42 jeunes ont sollicité du FSDE.

AIDES ALIMENTAIRES / BUS	2517 €	43%
AIDES PERMIS / CODE	1360 €	30%
AIDES LOGEMENT	670 €	14%
AIDES ASSURANCE VOITURE	116 €	3%

4 JEUNES ONT INTÉGRÉ LA GARANTIE JEUNES EN 2017

DANS CE CAS, LE DISPOSITIF DERNIER ÉCROU EST SUSPENDU AU PROFIT DE LA GJ. SELON SA SITUATION À LA SORTIE DU PROGRAMME ET LE SOUHAIT EXPRIMÉ PAR LE JEUNE, UNE REPRISE D'ACCOMPAGNEMENT DERNIER ÉCROU PEUT ÊTRE ENVISAGÉE.

LOGEMENT à la sortie



PROJET EXPÉRIMENTAL DE CO-INTERVENTION ALFADI - MISSION LOCALE

Alexis DUVIVIER

CHARGÉ DE PROJET - DERNIER ÉCROU

« Ce projet a pour objectif de soutenir l'insertion dans le champ du logement et de la formation professionnelle des jeunes en grande difficulté placés sous-main de justice (PPSMJ) et de prévenir la constitution d'une éventuelle infraction, une potentielle récidive et/ou proposer un mode alternatif à l'incarcération.

À quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

C'est un public particulier qui rencontre de grandes difficultés à s'ancrer durablement dans un emploi ou une formation, à accéder à un logement (mis jusque-là en échec du fait d'une absence de ressources). Il s'agit de jeunes avec un faible niveau de formation, d'où la nécessité de leur proposer un accompagnement différent.

Dans quelles circonstances avez-vous identifié les attentes de ce public ?

Par le repérage réalisé par la Mission locale et ALFADI. 30 % de la population carcérale a entre 18 et 25 ans. Plus de la moitié des jeunes rencontrés est confrontée à une problématique de logement, une rupture avec leur famille, des difficultés financières, des problèmes de santé, notamment des addictions...

LA CONVENTION DERNIER ÉCROU - AMITIÉS SOCIALES A ÉTÉ RENOUELÉE EN 2017

Cette convention propose un co-accompagnement de jeunes suivis dans le cadre du dispositif.

La durée maximale de cet accompagnement est de 4 mois, avec un bilan tripartite mensuel entre le référent du FJT, le référent justice et le jeune. Passé ce délai, le jeune peut déposer une demande pour intégrer une des trois résidences des Amitiés Sociales dans le cadre du Droit Commun.

En 2017, 4 jeunes ont bénéficié de cette convention. Trois d'entre eux ont tenu leur emploi ou leur formation, car leur situation au niveau du logement était assurée pour les 4 premiers mois. Ils ont tous conservé à l'issue de cette échéance dans le cadre du droit commun. Le quatrième a été réincarcéré.

Cette convention, aussi modeste qu'elle puisse paraître, enregistre des résultats positifs. Elle est facilement mobilisable et assez souple pour s'adapter au plus près de la situation du jeune.

Quel est le public bénéficiaire ?

Il s'agit des jeunes entre 18 et 25 ans les plus en difficulté, socialement isolés, en situation d'échec, récidivistes (aussi du fait d'une précarité de logement), issus des quartiers prioritaires, et pouvant être orientés par les magistrats, dans une réponse d'alternative à l'incarcération. »

DATE DE MISE
EN ŒUVRE PRÉVUE

Début
2^{ème} semestre 2018

DURÉE PRÉVUE

Expérimentation de 6 mois
(de juin à décembre 2018)
pour ouvrir à une action pérenne
sur les années suivantes



LES FORMATIONS

■ POUR LA PRISON DES FEMMES DE RENNES

Organisme	Type de formation	Intitulé	Certification
CLPS	Découverte métiers		Attestation
CLPS	Qualification	Agent propreté hygiène	Titre professionnel
CLPS	Qualification	Agent entretien des bâtiments et espaces verts	CCP

■ POUR LA PRISON DES HOMMES DE VEZIN

Organisme	Type formation	Intitulé	Certification
CLPS	Découverte métiers		Attestation
PRÉFACE	Pré-qualification	Pré-qualification métiers du bâtiment	Attestation
CLPS	Pré-qualification	Pré-qualification métiers propreté	Attestation et/ou CCP
GRETA	Pré-qualification et qualification	Plate-forme logistique	Attestation Titre pro + CACES

LE FORUM EMPLOI organisé par FACE

FACE a organisé en 2017 deux forums Emploi à destination des détenus du CPH de Rennes-Vezin.

À chaque forum, près de vingt-cinq structures étaient présentes (dix entreprises, structures d'insertion et organismes de formation), dont Crit intérim, Randstad, Manpower, Dervenn, Souitrat, Groupe Idées, Tribord, FACE, Région Bretagne, Mission locale, Jardins du Cœur, les Compagnons Bâisseurs, A2I, Pôle Emploi, Code Académie, Promotrans, Greta, Irvin, Aftral. Cent détenus ont été reçus au moins une fois en entretien par un intervenant.

Les SIAE ont contacté FACE pour entrer en contact avec le SPIP pour des embauches possibles suite à ce forum.

Des entreprises et des agences d'intérim sont aussi venues avec des offres d'emploi.

FACE

Rachel LE MENTEC
CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

« En 2017, le SPIP a confié à FACE Rennes la mise en place de deux nouveaux forums. L'objectif est de développer l'échange entre les détenus et les partenaires du monde économique (entreprises mobilisées, organismes de formation). C'est un moment de rencontre et de partage. Les personnes détenues échangent sur les métiers, les conditions de travail, les perspectives d'embauche, car toutes les entreprises présentes avaient des offres d'emploi vacantes. Vingt-cinq structures se sont engagées à lutter contre l'exclusion, et ainsi contribuer à la réinsertion au-delà de la détention. Une centaine de personnes détenues ont participé à un jobdating et ainsi pu se projeter dans un avenir professionnel. »

DEHORS

et le partenariat hors détention

ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION AGIR ABCD



Véronique VERDON
BÉNÉVOLE POUR AGIR ABCD

« Depuis un an, les bénévoles d'AGIR abcd sont partenaires de ce dispositif. En concertation avec les personnels de la Mission locale, ils/elles accompagnent individuellement des jeunes, femmes et hommes, après leur sortie de prison, pour les aider dans les questions du quotidien : santé, logement, démarches administratives... dans le but de faciliter leur réinsertion. L'expérience montre que les jeunes apprécient cet accompagnement, qui les aide à reprendre une vie sociale « normale » et à résoudre plus aisément certains de leurs problèmes. L'expérience est aussi gratifiante pour les marraines et parrains d'AGIR, dont la « récompense » est la non-récidive des jeunes à laquelle ils/elles espèrent avoir pu un peu contribuer. »

JUIN 2017

RENCONTRES NATIONALES DES RÉFÉRENTS JUSTICE

Maison d'arrêt Le Mans Les Croisettes
Coulaines

4 temps forts

- Visite de l'établissement (quartier arrivant / zone formation / parloir avocat)
- Commission Dedans Dehors : présentation de la commission et des membres qui la représentent : SPIP, Maison d'arrêt, ADGESTI, GEPSA Institut, Pôle Emploi, ML
- Présentation des postes référents Justice par les Missions Locales de Rennes, Nantes, Angers, Le Mans
- Échanges de pratiques

NOVEMBRE 2017

RENCONTRE RÉGIONALE SUR LE THÈME DE LA JUSTICE

Sur une initiative de l'Association Régionale des Missions locales, les référents Justice bretons se sont réunis pour présenter leurs actions et partager leurs expériences.

Objectifs

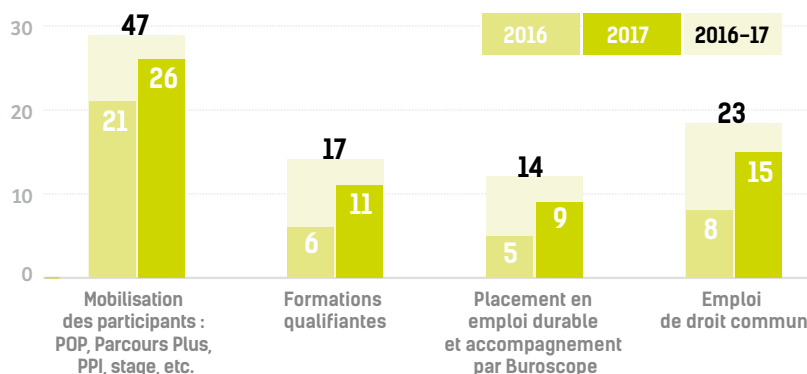
- Mutualisation de pratiques
- Information sur les projets mis en œuvre en lien avec la justice et la radicalisation
- Échange sur les liens avec les institutions et partenaires
- Inventaire des actions menées par ces Missions locales



RÉSULTATS

Emploi / Formation

UNE ÉVOLUTION CONSTANTE DES ENTRÉES EN SITUATION EMPLOI/FORMATION DEPUIS 2016



Il convient de valoriser toutes les étapes de parcours afin de mesurer le maillage mis en place pour accompagner au mieux ces jeunes sous main de justice.

On peut noter qu'il y a eu plusieurs jeunes à bénéficier du dispositif Déclic mis en place par l'AFPA (période d'immersion). La plateforme bâtiment animée par les Compagnons Bâisseurs a aussi été sollicitée. Malgré la réduction des « emplois aidés », les résultats de mise à l'emploi sont encourageants. Ils s'expliquent par une reprise de l'intérim (et plus particulièrement de l'intérim d'insertion).



Nathalie MAES
CONSEILLÈRE EMPLOI
RELATIONS ENTREPRISES



« L'objectif de cet accompagnement personnalisé : placer en emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois) les participants du PLIE de Rennes Métropole. Il consiste à proposer un accompagnement individuel et/ou collectif dans la mise en œuvre d'actions de placement en emploi. C'est une prestation d'une durée de 6 mois, pendant laquelle nous proposons une alternance d'entretiens individuels (tous les 15 jours) et de temps collectifs sur différentes thématiques : faire le point sur ses compétences, préparer ses enquêtes métiers, travailler sa posture professionnelle, préparer ses rencontres avec les employeurs... Nous les mettons en relation avec des employeurs grâce au travail de prospection réalisé par nos conseillers. »

DEPUIS 2016, BUROSCOPE
EST UN PARTENAIRE OPÉRATIONNEL
ET PRIVILÉGIÉ POUR L'AIDE À LA RECHERCHE
D'EMPLOI ET LE PLACEMENT EN EMPLOI DURABLE



LES SORTIES de dispositif

57 jeunes sortis
en 2017

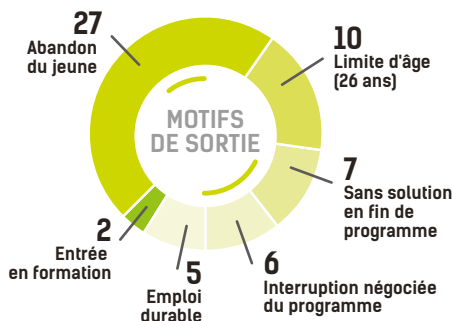
5 JEUNES SORTIS POUR EMPLOI DURABLE

3 CDI

1 CDD
DE + DE 6 MOIS

1 CDD
INTERIM
DE + DE 6 MOIS

1 FORMATION
QUALIFIANTE
VALIDÉE



La part élevée d'abandons s'explique principalement par les cumuls de peine, qui rendent impossibles la poursuite de l'accompagnement, ou par des transferts d'établissement. Si un dispositif équivalent est mis en place dans le centre pénitentiaire d'arrivée, nous assurons le suivi de dossier pour poursuivre l'accompagnement.

Au-delà du résultat, il est important de souligner le nombre conséquent de situations d'emploi (15 contrats signés) ou de formation (11 entrées) débutées dans l'année, bien supérieur à celui des années passées, qui s'explique par un niveau de diplôme plus élevé des jeunes accompagnés, un contexte économique favorable à l'emploi des jeunes et une meilleure connaissance du dispositif par les acteurs locaux.

PARCOURS PLUS

8 jeunes ont été positionnés en 2016/2017

Le centre de formation Prisme a mis en place depuis plusieurs années, un dispositif d'accompagnement appelé Parcours Plus, qui vise l'insertion professionnelle des publics les plus en difficulté (jeunes en errance, jeunes sous main de justice) en tenant compte des difficultés périphériques de ces jeunes (problème de logement, addictions, soucis judiciaires, déscolarisation).

D'une durée maximale d'un an (trois mois renouvelables), les formateurs gèrent ainsi la validation d'un projet, la recherche de stages, la remise à niveau, et travaillent sur les savoir-faire et les savoir-être.

« Parcours plus » constitue pour certains un préalable important afin d'amorcer une insertion durable.



PERSPECTIVES

Poursuite de l'expérimentation CEF
avec l'association DIAGRAMA

Poste référent Justice

Développement du partenariat
avec le milieu ouvert

Projet expérimental
de co-intervention avec ALFADI

RESTEZ CONN@CTÉ ➔ WWW.MLRENNES.ORG



 **Le Réseau
des Missions
Locales**

7, rue de la Parcheminerie
BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 78 00 78
contact@mlrennes.org

Izabel LEROUX

VILLE DE RENNES

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE – MÉDIATIONS

- La poursuite du dispositif *Dernier Écrou* avec cet accompagnement global apporté aux 18-25 incarcérés, en préparation de leur sortie et dans les mois qui suivent la sortie.
- Le maintien du suivi dedans-dehors
- La poursuite de développement de partenariats innovants comme ça peut être le cas avec les Amitiés Sociales (FJT) et Agir ABCD
- La poursuite de la précieuse contribution de *Dernier Écrou* à l'animation d'un réseau d'acteurs et partenaires travaillant sur le champ de la prévention de la récidive

Nos besoins

- Une transparence sur l'activité propre *Dernier Écrou* (avec distinction claire des différents dispositifs : garantie jeunes, jeunes suivis au CEF, jeunes accompagnés vers le logement dans le cadre de la nouvelle expérimentation menée avec Alfadi, jeunes en placement extérieur suivis par Alfadi...) même si, bien sûr, certains de ces accompagnements peuvent se cumuler et s'enchaîner dans le cadre du suivi *Dernier Écrou*.
- Une visibilité sur le nombre de rennais concernés par *Dernier Écrou*

Directeur de la publication : P. Jourdan
Analyses, rédaction : Y.-M. Droual (Observatoire)
Conception : **autrement.bzh** - 02 99 78 09 09
Crédits photos : Mission locale
CRT : ©Y. LE GAL, ©A. LAMOUREUX,
©J. PIRIOU, ©Y. BOELLE, ©R. MICAULT



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



FIPD 2016



Ce projet est
cofinancé par
le Fonds social
européen dans le
cadre du programme
opérationnel national
« Emploi et Inclusion »
2014-2020

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE